

NOTES – rencontre annuelle 2022, jeudi 1^{er} décembre 2022

Saint-Ursanne, hôtel du bœuf à 9h30.

Présents : Selon liste de présence disponible auprès d'AgriJura

Excusé-e-s: Florent Marchand, Guenot Séverin, Patrick Maître, Jean-Baptiste Jeannerat, Eric Guédât, François Queloz, François Lachat, Armand Noirjean, Vincent et Olivier Cerf, José Métille, Nicolas Oberli, Mathieu Migy, Caroline Charmillot

Les documents présentés se trouvent sur : <https://www.agrijura.ch/sections-regionales>

Ordre du jour

1. Introduction par le président de section
2. Infos AgriJura
3. Infos ECR
4. Infos FRIJ
5. Infos ENV : plan spécial périmètre réservé aux eaux
6. Divers
7. Les machines en commun
Présentation de la Cuma du Clos du Doubs et de FarmX

1. Introduction par le président de la section

Le président ouvre la rencontre et salue les personnes présentes. La séance sera clôturée par une présentation de la CUMA et de FarmX, en rapport avec la future obligation d'utiliser les pendillards. La section a organisé les portes ouvertes à la ferme le 12 juin 2022, il y a eu une bonne affluence lors de cette journée. Le comité s'est réuni à plusieurs reprises et a discuté de différents thèmes préoccupants les agriculteurs du Clos du Doubs (loup, pendillard, PRE...).

2. Infos AgriJura

François Monin apporte les salutations d'AgriJura et donne les informations suivantes :

Inflation et prix à la production. Hausse d'un milliard de franc des coûts de production pour l'agriculture en une année.

Initiative élevage. Score net et balayage de l'initiative à plus de 72% dans le Jura. Merci à tous les agriculteurs pour leur engagement.

Budget 2023 de la Confédération. Pas de coupes et 3 demandes d'augmentation. La prime du soutien à l'élevage sera maintenue. Une hausse du budget de 3,9 mio est demandée pour la promotion des races d'animaux de rentes suisse menacées (ordonnances 2022).

Initiative biodiversité. En traitement dans les chambres fédérales. Le contre-projet prévoit 17% du territoire suisse en surface dédiée à la biodiversité.

Politique agricole. PA22+ renvoyée. Nouvel agenda : suite aux initiatives, un train d'ordonnances entre en vigueur en 2023, 2024. Des assouplissements ont été annoncés cet automne par le Conseil fédéral (baisse de la contribution à la sécurité alimentaire de 200.- au lieu de 300.-, système de production prévus pour une année et non quatre). Un mini-paquet d'ordonnances est prévu pour 2025 et une refonte de la politique agricoles est prévue pour 2030.

Pénuries d'énergie. Plan en 4 phases prévu par la confédération. Phase 1 : appels à la population à économiser l'électricité (respect facultatif). Phase 2 : restrictions de la consommation : interdiction d'utiliser des appareils non indispensables et énergivores (enseignes lumineuses, escalators, etc.).



Phase 3 : contingentement pour les gros consommateurs (plus de 100 000 kWh). La phase 4 est le délestage cyclique dans les réseaux électriques. Si la pénurie arrive en phase 4, cela peut avoir de graves conséquences sur l'agriculture, principalement sur la production avicole et les robots de traite.

Finances cantonales. Le canton du Jura doit économiser au moins 35 millions et a prévu un plan équilibré. Coupes démesurées ! Sur un total de 1,4 millions proposés par la GVT sur l'économie publique, 650'000.- touchent l'agriculture (200'000.- touchant aux améliorations structurelles et 450'000.- à l'élevage avec la suppression du soutien aux marchés de bétail). L'agriculture est consciente que nous devons fournir un effort mais n'acceptera pas de coupes disproportionnées.

FarmX. Outil à utiliser pour le partage de machines.

Emploi. Marché de l'emploi agricole est très tendu. Une augmentation de salaire de 2% est prévue dans le contrat-type agricole.

Le projet réfugié dans l'agriculture est actuellement stoppé car l'AJAM ne peut plus fournir de réfugiés. La filiale Terentraide vivote car difficile de trouver des dépanneurs, faudrait-il travailler avec Maschinen Ring ou employer un dépanneur agricole à l'année ?

Stratégie Lait 2023. Marchés du lait porteurs à l'horizon 2030. Le but de la stratégie est de maintenir le nombre de producteurs et les quantités produites.

Communication de base. Nouvelle marque « Paysannes et paysans suisses ». Divers projets au Jura (portes ouvertes à la ferme, foire du Jura, char au marché concours, pommes de terre en ville de Delémont, soutien des concerts de Christophe Meyer).

Fonctionnement AgriJura. Organisation nouvelle depuis 2020.

3. Infos ECR

Hervé Schaffter apporte les salutations d'ECR et excuse Jean-Paul Lachat qui a un empêchement aujourd'hui.

Politique agricole. En traitement. Une refonte du droit foncier rural est prévue. Certains problèmes peuvent survenir, comme l'achat de terres par des personnes non-exploitantes.

Paiements directs 2023. Suppression de la durée d'engagement de 4 ans pour la couverture du sol et semis sans labour. Réouverture du site ACORDA actuellement.

Marché de bétail. Soutient menacé par le budget cantonal.

Enquête sur l'irrigation menée par l'ENV. Il y aura peut-être quelques projets de réservoir d'eau de pluie pour des producteurs de légumes, mais difficile d'aller plus loin que cela.

4. Infos FRI

Claude-Alain Baume apporte les salutations de la FRI.

Formation. La formation agricole et le métier reste attractif avec un nombre de personnes en formation importante, malgré parfois la morosité que l'on peut ressentir dans le milieu agricole. Le brevet de la paysanne est redynamisé depuis quelques années.

Formation continue. Offre renouvelée avec 70 cours.

Projet Interreg SPAD. Système de production agricole durable. Objectif, adaptation au changement climatique.

CEDD. Collaboration entre l'université de Neuchâtel et la FRI. Projet qui associe l'agriculture dans une démarche académique. But : nourrir les échanges et les liens. Parler de politique agroalimentaire et non politique agricole. Thématiques prioritaires : changements, agroécologie, autonomie des agriculteurs.

Conférence publique du 8 novembre : voir la présentation de Bernard Lehmann sur le site de la FRI.

Mise en valeur des données comptables. Revenu horaire moyen, ordre de grandeur de 34.- en plaine, plus faible en montagne (env 20.-). Grandes différences entre les exploitations, certains sont très bas.

Modification de l'OPD 2023. Séances en juin 2023 pour annoncer les changements. La FRI a développé un site internet pour simuler les impacts financiers et faciliter le choix des mesures. En zone de montagnes, les changements ne posent pas trop de problèmes.

Remises d'exploitation hors cadre familial. Possibilité prévue de toucher des crédits d'investissement de 50% de la valeur du prix du marché pour l'achat de fermes si un fermage d'une année a été fait.

Périmètre réservé aux eaux. Un système d'arbre décisionnel sera mis à disposition par la FRI.

5. Infos ENV

Laure Chaignat apporte les salutations de l'ENV et les informations sur le périmètre réservé aux eaux.

Le PRE est entré en vigueur le 22 septembre dernier. « *Les mesures d'extensification ... seront mises en place par les exploitants agricoles dans les meilleurs délais, mais au plus tard au début de l'année civile qui suit la date de l'entrée en force de l'approbation du plan spécial par le Gouvernement (prise en compte de la planification agricole et des cultures déjà initiées)* ».

La PRE devra être en vigueur dès 2023, excepté pour les terres ouvertes semées en 2022 ou le délai est 2024. Le PRE est visible sur [https://geo.jura.ch/theme/Périmètre réservé aux eaux](https://geo.jura.ch/theme/Périmètre%20réservé%20aux%20eaux). Il est prévu d'ajouter le PRE sur ACORDA.

Exigences du PRE en zone agricole :

- Pas de produits phytosanitaires*
- Pas d'engrais/pas de fumure
- Pas de labour
- Surfaces de promotion de la biodiversité à annoncer (Prairie riveraine, Surface à litière, Berge boisée, Haie, Bosquet champêtre, Prairie extensive, Pâturage extensif, Pâturage boisé).

Discussions :

- Oppositions : certaines inexactitudes ont pu être corrigées.
- Et les prairies temporaires semées en 2022 ? Peut-on implanter une prairie longue durée en 2024 ? Une réponse devra être donnée par l'ENV.
- Y a-t-il une tolérance sur les très petites parcelles ? (10m²). L'ECR enverra un courrier avec des infos en début d'année.

6. Divers

Pierre-André Hulmann, Factures concernant les déchets carnés. Des éleveurs amènent des bêtes à Montfaucon et reçoivent des factures, pourquoi ?

➔ AgriJura se renseignera sur ce cas.

Martin Marchand. Marché de lait, remise au producteur directement du supplément laitier. Cela a été refusé pour l'instant.

Martin Marchand remercie Pierre-André Hulmann pour son engagement avec la section durant de nombreuses années.

Nicolas Pape apporte les salutations d'AgriJura. Il remercie les agriculteurs pour leur investissement cette année durant les votations.

Alain Girardin. Quelles sont les mesures à prendre pour la protection contre le loup ? Réponse de François Monin : Le Clos du Doubs est considéré comme une zone à risque. Il faut mettre des mesures en place pour pouvoir compter les bêtes pour un abattage du loup, pas pour l'indemnisation.

Le canton n'a pas la possibilité de décider le tir du loup, la balle est dans la camps fédéral. Au niveau politique, plusieurs interventions ont été déposées afin d'adapter la loi sur la chasse. L'objectif est de mieux réguler le loup.

René Altermath. Marché de bétail. Les acheteurs ont du mal à se tenir vers la mise et se tiennent vers les taxateurs. Réponse de FM : certains agriculteurs veulent aussi que les marchands soient vers eux avant la mise. Finalement, cela ne change rien sur les prix. Lorsque le marché est demandeur, il y a des surtaxes, indépendamment d'où se trouvent les acheteurs.

Pendillards, passage de 25 à 50 ares pour les petites parcelles, pour l'instant ce n'est pas encore sûr.

Corentin Marchand remercie le président pour l'organisation des portes ouvertes le 12 juin dernier et pour son investissement pour la section Clos du Doubs.

7. Les machines en commun

François Monin présente les objectifs et le fonctionnement de FarmX. La présentation est visible sur : <https://www.agrijura.ch/sectionCDD>

Il relève qu'Hadorn a mis plusieurs dizaines de tonneaux avec pendillards sur FarmX. Les Cuma mettent aussi volontiers leurs pendillards sur la plateforme.

Mathieu Choulat présente la CUMA du Clos du Doubs. La CUMA est toujours active et possède plusieurs machines. Il y a 2 tonneaux de 7'000 lts qui seront équipés de pendillards. Pour faire partie de la Cuma, il faut avoir une part sociale.

Pourquoi la Cuma n'adhère pas à FarmX ? il faut convaincre les responsables de machines pour pouvoir adhérer.

Prise de notes : Marc Kury